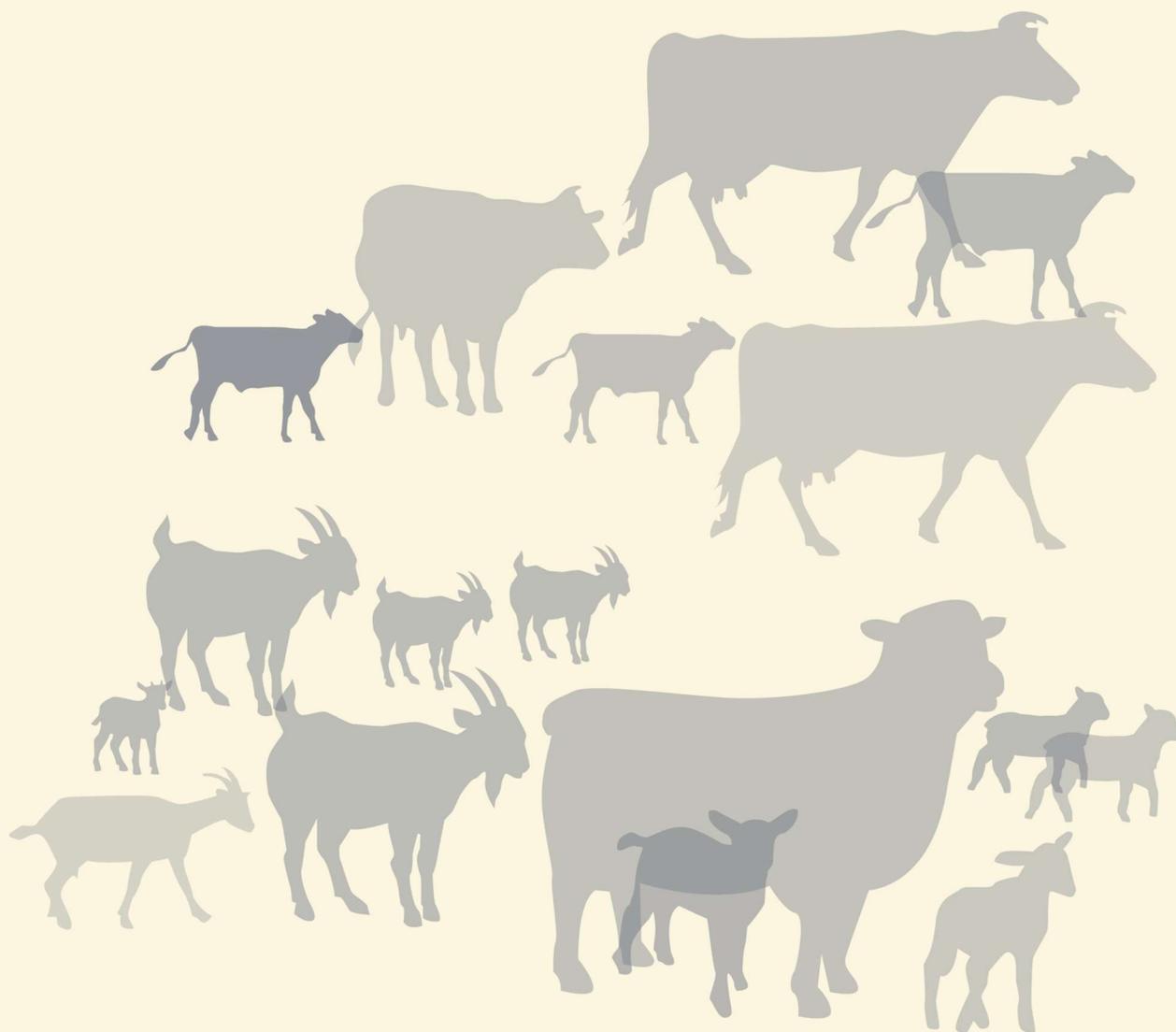


Résultats de Contrôle Laitier

Espèce Ovine

France 2023





Collection

Résultats

Responsable de la rédaction :

Gilles THOMAS – Jean Michel ASTRUC - Xavier BOURRIGAN (Institut de l'Élevage)

Equipe de rédaction :

Ont participé à l'élaboration de la partie ovine :

Pour l'Institut de l'Élevage :

Calcul et analyses : Jean Michel ASTRUC jean-michel.astruc@idele.fr

Gilles THOMAS gilles.thomas@idele.fr

Mise en page :

Gilles THOMAS et Sandrine BAUDOUY (Institut de l'Élevage)

Crédits photos :

OS Lacaune, OS brebis Corse, OS ROLP, GIS iD64

La reproduction des informations est autorisée uniquement sous réserve de mentionner la source « Institut de l'Élevage ».

Espèce ovine

*Source des photos de brebis :
OS Lacaune, OS brebis Corse, OS ROLP, GIS iD64*

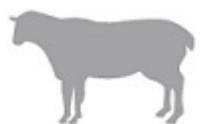
*La reproduction des informations est autorisée uniquement
sous réserve de mentionner la source « Institut de l'Elevage »*

Ont participé à l'élaboration de la partie ovine :

Pour l'Institut de l'Elevage :

*Calcul et analyses : Jean Michel Astruc jean-michel.astruc@idele.fr
Gilles Thomas gilles.thomas@idele.fr*

*Mise en forme et édition : Gilles Thomas gilles.thomas@idele.fr
Xavier Bourrigan xavier.bourrigan@idele.fr*



Introduction

Le processus de recherche et développement en amélioration génétique des brebis laitière a porté successivement sur la productivité des brebis et des troupeaux (décennies 70 et 80), la composition chimique du lait et ses aptitudes fromagères (décennies 80 et 90), enfin les aptitudes fonctionnelles, telles que la résistance aux mammites subcliniques et la morphologie de la mamelle (décennie 2000). Ces caractères fonctionnels participent à l'amélioration de la longévité fonctionnelle des animaux, qui correspond à leur aptitude à retarder leur réforme pour des causes non liées à leur niveau de production laitière. Autrement dit, la longévité fonctionnelle contribue à la rentabilité des troupeaux, non pas par l'augmentation des recettes, mais par la diminution des coûts de production en diminuant les réformes prématurées. Au cours de ces dernières années, la génomique est entrée de plain-pied dans les schémas de sélection des ovins laitiers avec, d'une part la sélection pour la résistance à la tremblante, via le génotypage à grande échelle du gène PrP, dès le début des années 2000, d'autre part les perspectives de sélection génomique qui ont fait l'objet des programmes Roquefort'in (race Lacaune) et Genomia (races ovines laitières des Pyrénées-Atlantiques). Depuis la campagne 2015 (choix des jeunes béliers fin 2014), la race Lacaune a mis en place un schéma génomique.

L'amélioration génétique des brebis laitières en France dans ses trois bassins d'élevage traditionnels (rayon de Roquefort, Pyrénées-Atlantiques, Corse) est fondée sur la sélection des races locales dans leur terroir respectif de production. Ce principe est conforté par la démarche des AOC de chaque bassin qui impose la race locale comme matériel génétique pour la production des fromages de Roquefort (race Lacaune), Ossau-Iraty (races Basco-Béarnaise et Manech) et Brucciu (race Corse). Basée sur le contrôle laitier et le testage sur descendance des béliers d'insémination animale, la mise en oeuvre de la sélection en brebis laitières a systématiquement été raisonnée pour accroître son rapport efficacité / coût.

Rationalisation et optimisation dans l'espace

Pour sélectionner les races locales à l'échelle de l'ensemble de la population, celle-ci est organisée de façon pyramidale, avec les éleveurs sélectionneurs, créateurs du progrès génétique et les éleveurs utilisateurs du progrès génétique. Les outils de sélection sont concentrés chez les éleveurs sélectionneurs qui adhèrent au contrôle laitier officiel, incluant le contrôle qualitatif, et la qualification des reproducteurs avec éventuellement le pointage de mamelles. Les cheptels sélectionneurs sont support de testage et fournissent les jeunes béliers aux centres d'élevage. L'effort de testage, conçu pour optimiser les schémas de sélection, est considérable puisque 50 à 60% (selon les races) des brebis inséminées au sein d'un cheptel en sélection le sont avec des béliers de testage. En compensation, les éleveurs sélectionneurs bénéficient des inséminations avec les béliers élites, c'est-à-dire les pères à béliers de la race. Les éleveurs utilisateurs peuvent, s'ils le souhaitent, bénéficier d'un contrôle laitier simplifié, dont l'objectif est la sélection intra-troupeau, mais aussi le suivi technique du troupeau laitier.

Rationalisation et optimisation dans le temps

Les objectifs de sélection ont été raisonnés de manière progressive. Compte-tenu du besoin de lait des transformateurs d'une part, de la faible productivité initiale des races locales françaises d'autre part, le contrôle laitier officiel mis en place dans les années 60 était au départ un contrôle uniquement quantitatif. Le premier objectif a donc été clairement l'augmentation de la productivité des brebis avec comme critère de sélection la production de lait à la traite qui augmente également les quantités de matière grasse (QMG) et protéique (QMP), donc les quantités de fromage. Si un tel objectif est acceptable dans la phase de démarrage du schéma de sélection, lorsque celui-ci entre en régime de croisière et devient pleinement efficace (dans les années 80 pour la race Lacaune, dans les années 90-2000 pour les races des Pyrénées), la richesse du lait (taux butyreux 'TB' et taux protéique 'TP') se dégrade alors au plan génétique. Il devient donc indispensable de s'intéresser aussi à la richesse du lait pour maîtriser le rendement fromager et le rapport gras/sec du fromage, dans le cadre de fabrication de fromage d'AOC au lait cru et entier. Il faut alors réaliser un contrôle qualitatif, lourd et coûteux à mettre en oeuvre en brebis laitières, du fait de la taille des troupeaux et des cadences de traite mécanique rapides. Enfin, quand le contexte filière est tel que la productivité des brebis n'est plus directement recherchée, les éleveurs s'intéressent alors aux caractères fonctionnels qui vont contribuer à réduire les coûts de production et à améliorer les conditions de travail, en particulier de traite, premier poste de travail de l'élevage des brebis laitières. Aujourd'hui, les éleveurs et les maîtres d'oeuvre des schémas de sélection soulèvent la question de la rusticité et de la plasticité et évoquent leur souhait de travailler sur la résistance au parasitisme gastro-intestinal, la persistance laitière, l'aptitude à la monotraite, l'efficacité alimentaire, mais aussi l'aptitude à la transhumance et à la valorisation des zones de parcours.



Allègement du contrôle laitier

Le contrôle officiel de type AC (contrôle mensuel d'une seule des 2 traites journalières, sans obligation d'alternance) est généralisé. Le contrôle qualitatif a fait l'objet d'un allègement encore plus poussé. Seule une fraction des brebis est contrôlée : les primipares (races des Pyrénées) ou les 2 premières lactations (race Lacaune). Seul le milieu de la lactation, période la plus représentative d'un point de vue génétique, est contrôlé: l'objectif est de réaliser 3 échantillons au cours des 4 premiers contrôles quantitatifs de la brebis, à la traite du matin qui permet un meilleur échantillonnage du lait, notamment de la matière grasse et des cellules somatiques. Par rapport à un contrôle exhaustif de type A4 (à rythme mensuel sur les deux traites journalières et pour toutes les brebis en traite), le contrôle partiel tel que décrit ci-dessus permet « d'économiser » environ 85% des prises d'échantillon et des analyses, pour une efficacité à peine moindre (la perte de précision peut aisément être compensée pour les béliers par une augmentation du nombre de filles de testage d'environ 10%). Cette démarche est également systématisée pour les caractères fonctionnels.

Tableau 1 : Evolution des principaux critères d'organisation et fonctionnement des schémas de sélection dans les 3 bassins français de production.

		Contrôle Laitier Officiel (CLO)				Contrôle Laitier Simplifié (CLS)
		Nombre de brebis en CLO (% population)	Taux IA dans le noyau	Nombre de mâles mis en testage	Production laitière en litres (durée)	Nombre de brebis en CLS
1985	Nord-Occit	113 519 (17%)	70%	430	186 (162)	311 000
	Pyrénées	38 026 (12%)	30%	52	92 (127)	13 000
	Corse	7 300 (7%)			88 (151)	
2005	Nord-Occit	176 936 (21%)	81%	477	277 (163)	585 000
	Pyrénées	108 836 (23%)	55%	200	158 (146)	32 000
	Corse	20 408 (20%)	39%	40	124 (181)	
2020	Nord-Occit	189 147 (17%)	87%	319	339 (174)	505 457
	Pyrénées	121 136 (28%)	48%	278	231 (156)	38 026
	Corse	20 157 (24%)	36%	17	149 (189)	13 446
2021	Nord-Occit	192 923 (19%)	88%	297	346 (176)	483 869
	Pyrénées	123 388 (28%)	47%	262	239 (159)	38 532
	Corse	18 860 (22%)	35%	21	153 (188)	9 397
2022	Nord-Occit	197 817 (19%)	87%	309	346 (176)	480 299
	Pyrénées	124 878 (28%)	47%	284	234 (160)	37 580
	Corse	18 403 (22%)	38%	20	153 (189)	9 856
2023	Nord-Occit	200 700 (21%)	87%	326	357 (177)	476 653
	Pyrénées	120 920 (27%)	47%	254	230 (159)	32 730
	Corse	17 992 (21%)	38%	21	144 (187)	7 775



Traitement des données

Les résultats annuels de Contrôle Laitier Officiel ovin sont calculés à partir d'une extraction de la BDIR ovine laitière réalisée en fin de campagne laitière (décembre 2023). Ils concernent donc la campagne 2023. Compte-tenu de la saisonnalité de la production en ovin lait, toutes les lactations sont terminées et qualifiées à partir du moment où elles sont calculées.

Les résultats sont présentés selon différentes catégories : par bassin, par département, par organisme réalisant le contrôle réalisant le contrôle laitier, par organisme de contrôle de performance agréé et par race. Les définitions sont les suivantes :

Bassins : 1 = 'Rayon de Roquefort' ; 2 = 'Corse' ; 3 = 'Pyrénées-Atlantiques'.

Départements : 11, 12, 2A, 2B, 30, 34, 48, 64, 65, 81, 82.

Organismes réalisant le contrôle laitier (ECEL) : 'CDEO', 'Confédération Générale de Roquefort', 'EDE 48', 'EDE 81', 'EDE 82', 'SCP 30-34', 'SUAE Corse du Sud', 'SUAE Haute-Corse', 'UNOTEC 12'.

Organismes de contrôle de performance agréés : 'CDEO', 'OS Lacaune', 'EDE 82', 'SUAE Corse du Sud', 'SUAE Haute-Corse'.

Races : 'Lacaune', 'Manech tête rousse', 'Manech tête noire', 'Basco-Béarnaise', 'Corse'. Les autres races présentes représentent moins de 50 brebis et ne sont pas prises en compte dans la catégorie race.

NB : dans les paragraphes 2.2 à 2.6, la carte de répartition des lactations affiche uniquement les départements pour lesquels au moins 10 lactations ont été prises en compte pour la race considérée dans le calcul de ces résultats.

Avertissement :

Il ne faut pas chercher à comparer les résultats entre races ou populations (Basco-Béarnaise, Corse, Lacaune, Manech tête rousse et tête noire) pour deux raisons essentielles :

- Chaque race n'est représentée que dans un bassin de production donné, de sorte qu'il y a confusion complète entre le type génétique et le(s) système(s) de production dominant(s) de chaque région.

- Les calculs de production laitière à la traite diffèrent pour chaque région, en relation avec la durée moyenne d'allaitement, variable d'un système d'élevage (donc d'une race) à l'autre :

- 25 jours dans le Rayon de Roquefort,
- 35 jours dans les Pyrénées et en Corse.

Quelques définitions :

Brebis présentes à la mise-bas : brebis présentes dans le troupeau en début de campagne, au moment du début des mises-bas du troupeau (automne).

Brebis avec lactations : brebis pour lesquelles on a pu calculer une lactation (donc ayant eu au moins un contrôle laitier avec une quantité de lait non nulle).

Brebis ayant mis-bas : brebis ayant une date de mise-bas. On exclut donc les brebis vides, les brebis avortées sans lait et les agnelles non luttées.

Taux de mise-bas : Nombre de brebis ayant mis-bas divisé par le nombre de brebis présentes (exprimé en %).

Taux de lactation : Nombre de brebis avec calcul de lactation divisé par le nombre de brebis ayant mis-bas (exprimé en %).

Production laitière : il s'agit de la production laitière à la traite exclusive.

La production laitière est calculée sur la seule période de traite exclusive de l'animal après le sevrage du (des) agneau(x), et ne prend pas en compte la production de lait pendant la phase initiale d'allaitement ou d'allaitement x traite. La **durée de traite** correspond donc à cette seule période de traite exclusive. La production laitière est exprimée en litres, et la durée en jours.

Le contrôle laitier officiel est un contrôle de type AC, à savoir un contrôle mensuel d'une seule des 2 traites journalières, sans obligation d'alternance. Toutefois, le contrôle a lieu majoritairement le matin car l'échantillonnage pour le contrôle qualitatif est plus précis à la traite du matin (plus de lait le matin). Les statistiques de taux butyreux et taux protéique ne sont pas fournies. En effet, le contrôle laitier qualitatif en ovin est un contrôle très allégé (contrôle qualitatif partiel) qui repose sur un échantillonnage à la seule traite du matin, sur 3 contrôles du milieu de lactation et qui ne concerne qu'une partie du troupeau (primipares en races ovines laitières des Pyrénées, 2 premières lactations en race Lacaune). Les résultats sont pertinents vis à vis de la génétique mais ne sont pas représentatifs de la réalité économique.



Tendances 2023

739 exploitations ont fourni des résultats de lactations en 2023, soit 15 de moins que l'année précédente.

En 2023, le nombre total de brebis présentes à la mise-bas s'élève à 339 610, soit une légère baisse de 1 371 (-0,4%), principalement lié à la baisse du nombre de cheptels suivis. Dans le même temps le nombre de brebis avec calcul de lactation baisse également pour atteindre 285 852, soit une baisse de 4 069 (-1,4%) qui annule presque complètement l'augmentation des effectifs (+1,6%) observée l'année précédente en contrôle laitier officiel (CLO).

L'effectif moyen par exploitation s'établit désormais à 460 brebis par élevage (+8 brebis par rapport à l'année précédente)..

En 2023, au plan national, la production laitière moyenne augmente pour atteindre 304,6 litres (+6,8 litres) pour une durée de 172 jours de traite, identique à celle de l'année précédente. Cette augmentation au plan national cache une variation plus contrastée au niveau des races. En effet, en 2023, la race Lacaune voit sa production moyenne augmenter de 11 litres par lactation tandis que la production diminue pour toutes les autres races : Manech Tête Rousse -0,9 litre, Basco Béarnaise -11,7 litres, Corse -8,9 litres et Manech Tête Noire -7,2 litres. Ces différences proviennent, dans le contexte d'une année difficile pour la production fourragère, de politiques d'achat et de compensation variables entre bassins de production.

Au côté du contrôle laitier officiel de type AC existe un contrôle laitier simplifié (CLS) qui n'est pas répertorié ici. Il concerne les éleveurs utilisateurs (alors que le contrôle laitier officiel est réservé aux seuls éleveurs sélectionneurs). En 2023, 1 110 exploitations ont été suivies en CLS, pour un total de 517 158 brebis présentes à la mise-bas.



SOMMAIRE

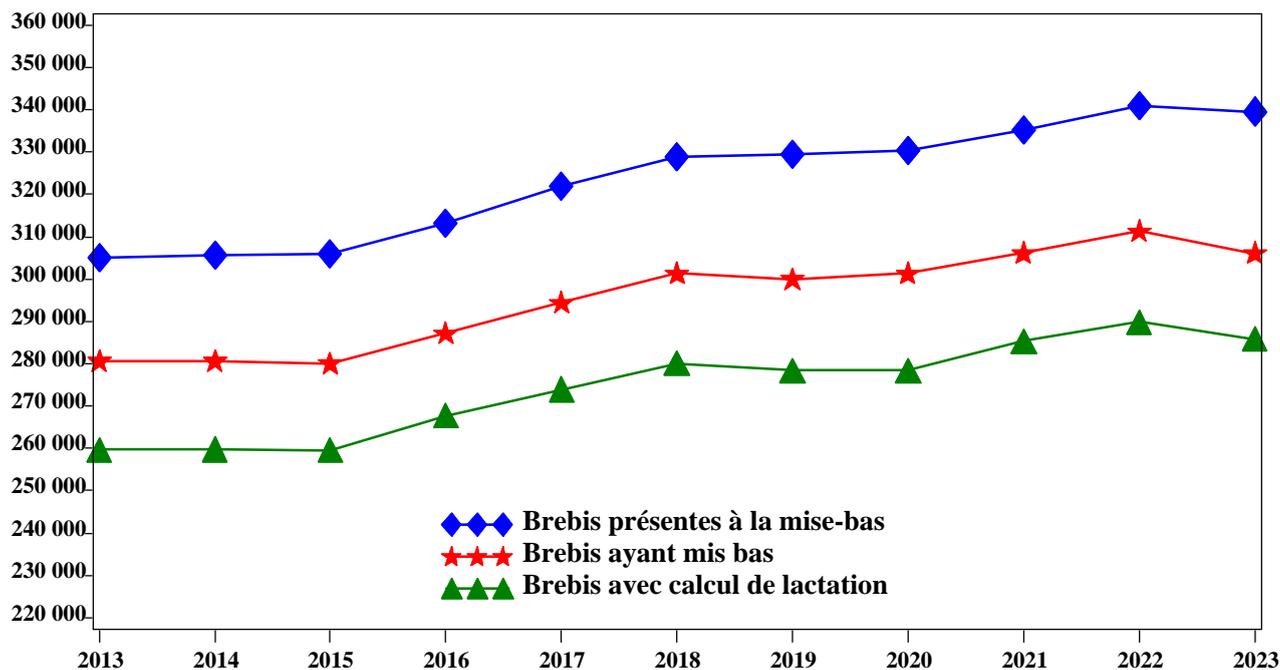
I - RESULTATS GLOBAUX	7
1.1 - Rappel des campagnes antérieures	7
1.2 - Résultats de la campagne	8
1.2.1 - Répartition par rang de lactation	8
1.2.2 - Nombre de troupeaux et effectif moyen	8
1.2.3 - Effectifs et résultats par département	8
1.2.4 - Effectifs et résultats par bassin et rang de lactation	10
1.2.5 - Effectifs et résultats par bassin, rang de lactation et mois de mise-bas	11
1.2.6 - Effectifs et résultats par bassin et taille de troupeaux	13
1.2.7 - Effectifs et résultats par ECEL	14
1.2.8 - Effectifs et résultats par ECEL et département	15
1.2.9 - Effectifs et résultats par Organisme de contrôle de performances	16
1.2.10 - Effectifs et résultats par Organisme de contrôle de performances et département	16
II - RESULTATS PAR RACE	17
2.1 - Résultats toutes lactations	17
2.2 - Race Lacaune	18
2.3 - Race Basco-Béarnaise	19
2.4 - Race Manech Tête Noire	20
2.5 - Race Manech Tête Rousse	21
2.6 - Race Corse	22



I - RESULTATS GLOBAUX

1.1 - Rappel des campagnes antérieures

Campagne	Brebis présentes à la mise-bas	Brebis ayant mis bas	Taux de mise-bas	Brebis avec calcul de lactation	Taux de lactation	Production laitière <i>l</i>	Durée de traite <i>j</i>
2013	304 925	280 581	92,0	259 666	92,5	247,5	164
2014	305 619	280 575	91,8	259 791	92,6	254,2	165
2015	306 047	280 001	91,5	259 589	92,7	256,9	166
2016	313 291	287 171	91,7	267 737	93,2	273,9	166
2017	321 968	294 415	91,4	274 003	93,1	278,6	167
2018	328 980	301 292	91,6	280 117	93,0	284,2	167
2019	329 394	299 938	91,1	278 423	92,8	286,3	169
2020	330 431	301 305	91,1	278 442	92,4	291,6	169
2021	335 171	306 167	91,3	285 321	93,2	299,2	171
2022	340 981	311 301	91,3	289 921	93,1	298,2	172
2023	339 610	306 040	90,1	285 852	93,4	304,6	172



1.2 - Résultats de la campagne

1.2.1 - Répartition par rang de lactation

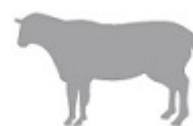
Rang de lactation	Brebis présentes à la mise-bas	Brebis ayant mis-bas	Taux de mise-bas	Brebis avec calcul de lactation	Taux de lactation	Production laitière <i>l</i>	Durée de traite <i>j</i>
1ère lactation	99 726	80 117	80,3	74 370	92,8	268,6	159
2ème lactation et plus	239 884	225 923	94,2	211 482	93,6	317,3	176
Total général	339 610	306 040	90,1	285 852	93,4	304,6	172

1.2.2 - Nombre de troupeaux et effectif moyen

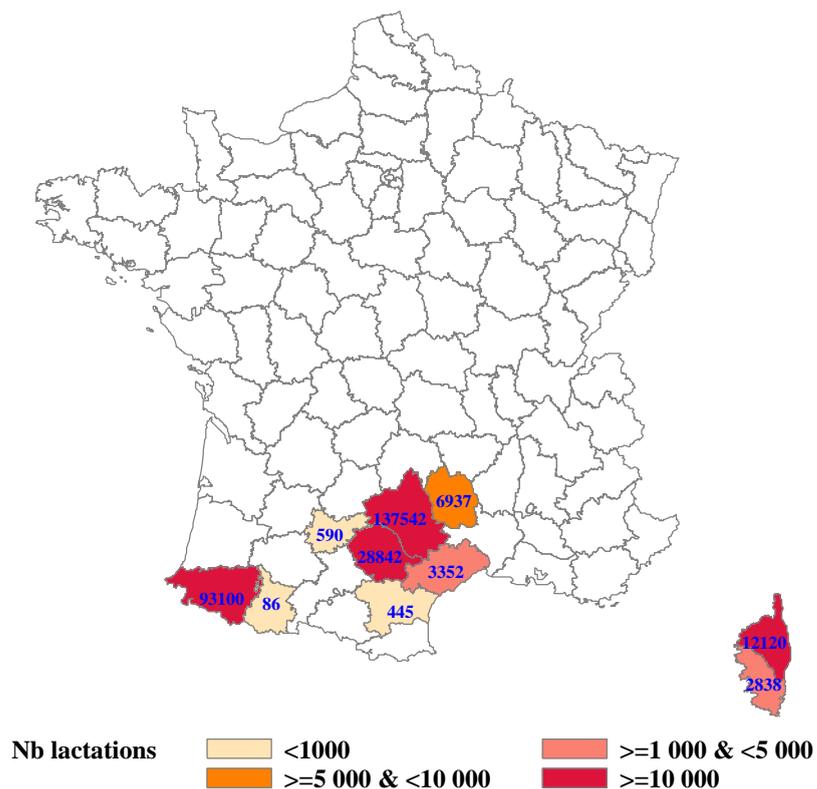
Brebis avec calcul de lactation	Nb troupeaux	Effectifs moyens par troupeau
285 852	739	386,8

1.2.3 - Effectifs et résultats par département

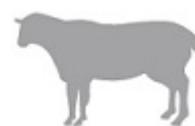
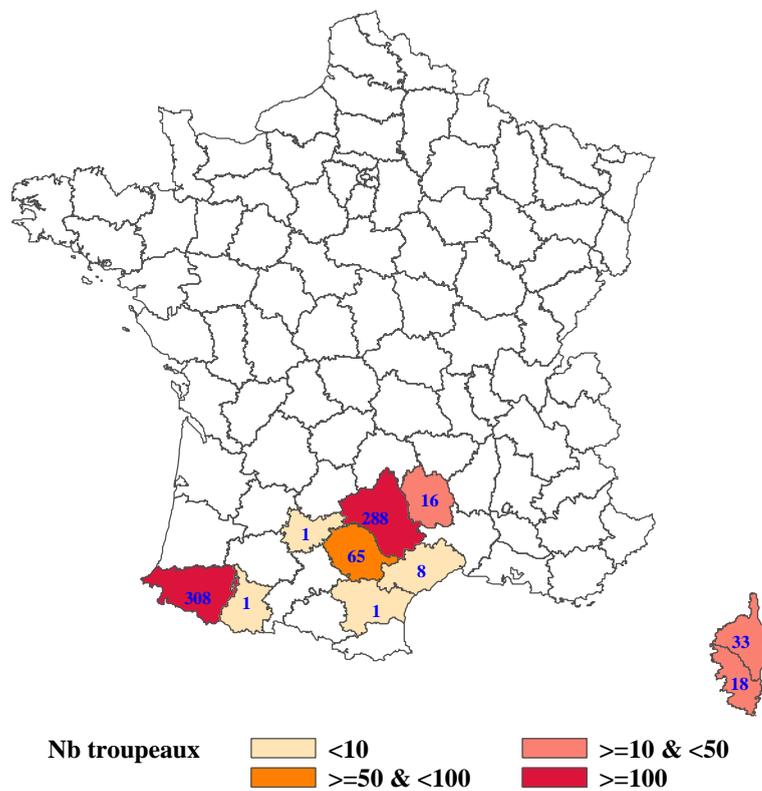
Département	Nb troupeaux	Effectifs brebis en lactation	Production laitière <i>l</i>	Durée de traite <i>j</i>
Aude	1	445	327,4	184
Aveyron	288	137 542	357,8	177
Corse du Sud	18	2 838	153,8	173
Haute Corse	33	12 120	142,1	191
Hérault	8	3 352	329,9	179
Lozère	16	6 937	345,1	174
Pyrénées Atlantiques	308	93 100	230,4	159
Hautes Pyrénées	1	86	174,3	157
Tarn	65	28 842	361,0	178
Tarn & Garonne	1	590	305,6	169
Total général	739	285 852	304,6	172



Répartition des lactations par département

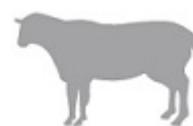


Répartition des troupeaux par département



1.2.4 - Effectifs et résultats par bassin et rang de lactation

Bassin	Rang de lactation	Effectifs brebis	Production laitière <i>l</i>	Durée de traite <i>j</i>
01	1ère lactation	48 806	306,2	164
	2ème lactation	39 334	379,1	183
	3ème lactation	30 865	394,1	186
	4ème lactation	23 296	386,1	184
	5ème lactation	16 130	371,6	182
	6ème lactation	10 481	351,6	178
	7ème lactation et plus	8 486	314,2	170
	Inconnu	310	301,3	166
Total Bassin		177 708	357,1	177
02	1ère lactation	3 047	103,7	147
	2ème lactation	2 626	148,4	185
	3ème lactation	2 277	168,0	201
	4ème lactation	1 780	173,0	208
	5ème lactation	1 389	167,2	206
	6ème lactation	1 147	158,6	205
	7ème lactation et plus	1 828	138,6	196
	Inconnu	864	110,9	186
Total Bassin		14 958	144,4	187
03	1ère lactation	22 517	209,3	150
	2ème lactation	19 989	238,3	158
	3ème lactation	16 286	252,4	166
	4ème lactation	12 565	247,4	167
	5ème lactation	8 732	235,5	164
	6ème lactation	5 913	218,5	159
	7ème lactation et plus	5 524	197,4	151
	Inconnu	1 660	198,2	152
Total Bassin		93 186	230,3	159
Total général		285 852	304,6	172



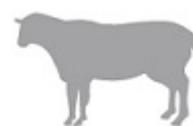
1.2.5 - Effectifs et résultats par bassin, rang de lactation et mois de mise-bas

Bassin	Rang de lactation	Mois de mise-bas	Effectifs brebis	Production laitière <i>l</i>	Durée de traite <i>j</i>
01	1ère lactation	Janvier	8 969	282,0	151
		Février	5 765	258,8	140
		Mars	2 396	242,1	129
		Avril	399	176,6	94
		Mai	54	114,6	71
		Juin	29	145,9	73
		Juillet	233	274,2	181
		Août	1 331	375,4	200
		Septembre	3 434	363,2	194
		Octobre	8 119	343,7	184
		Novembre	11 747	326,2	174
		Décembre	6 330	288,9	155
	2ème lactation et plus	Janvier	18 082	359,2	172
		Février	8 635	336,6	155
		Mars	2 219	269,4	122
		Avril	534	192,5	91
		Mai	114	152,1	76
		Juin	199	219,6	190
		Juillet	1 251	340,6	195
		Août	6 438	391,5	196
		Septembre	16 217	390,7	195
		Octobre	36 409	393,4	192
		Novembre	27 661	383,0	184
Décembre	11 143	372,0	174		
Total Bassin			177 708	357,1	177
02	1ère lactation	Janvier	686	93,8	121
		Février	454	75,8	94
		Mars	112	53,5	70
		Avril	28	17,6	31
		Mai			
		Juin			
		Juillet			
		Août	1	269,1	262
		Septembre	178	133,7	226
		Octobre	493	133,5	196
		Novembre	549	118,2	175
		Décembre	546	102,3	147
	2ème lactation et plus	Janvier	592	113,6	119
		Février	416	88,2	94
		Mars	137	69,7	71
		Avril	15	18,7	31
		Mai	1	9,9	27
		Juin			
		Juillet			
		Août	108	184,4	247
		Septembre	4 340	165,9	223
		Octobre	4 904	160,7	204
		Novembre	1 160	148,0	179
Décembre	238	125,6	149		
Total Bassin			14 958	144,4	187



1.2.5 - Effectifs et résultats par bassin, rang de lactation et mois de mise-bas

Bassin	Rang de lactation	Mois de mise-bas	Effectifs brebis	Production laitière <i>l</i>	Durée de traite <i>j</i>
03	1ère lactation	Janvier	2 747	183,9	130
		Février	2 670	144,1	98
		Mars	2 179	107,4	72
		Avril	401	79,3	50
		Mai	17	45,3	32
		Juin			
		Juillet			
		Août			
		Septembre	13	207,0	176
		Octobre	2 496	263,6	195
		Novembre	7 785	254,8	183
		Décembre	4 209	216,5	161
	2ème lactation et plus	Janvier	3 526	217,8	133
		Février	3 849	176,7	99
		Mars	3 336	133,2	73
		Avril	604	94,5	51
		Mai	62	50,0	27
		Juin	1	53,5	20
		Juillet			
		Août			
		Septembre	71	223,0	191
		Octobre	12 619	251,9	185
		Novembre	35 678	250,0	173
		Décembre	10 923	245,8	160
Total Bassin			93 186	230,3	159
Total général			285 852	304,6	172



1.2.6 - Effectifs et résultats par bassin et taille de troupeaux

Bassin	Classe effectifs	Nb troupeaux	Effectifs brebis en lactation	Production laitière <i>l</i>	Durée de traite <i>j</i>
01	< 200	3	528	376,8	168
	>=200 & <250	12	2 747	363,2	181
	>=250 & <300	30	8 380	359,4	179
	>=300 & <350	42	13 824	345,1	179
	>=350 & <400	59	22 034	359,5	177
	>=400 & <450	46	19 728	363,6	178
	>=450 & <500	49	23 133	355,1	178
	>=500 & <550	41	21 535	351,8	181
	>=550 & <600	25	14 418	355,7	176
	>= 600	72	51 381	359,3	176
Total bassin		379	177 708	357,1	177
02	< 200	27	3 658	142,7	178
	>=200 & <250	5	1 054	137,5	184
	>=250 & <300	2	517	127,6	175
	>=300 & <350	6	1 900	157,0	203
	>=350 & <400	3	1 106	166,4	178
	>=400 & <450	2	807	128,3	183
	>=550 & <600	2	1 162	138,6	192
	>= 600	4	4 754	142,9	193
Total bassin		51	14 958	144,4	187
03	< 200	56	9 496	195,5	151
	>=200 & <250	57	12 793	224,9	159
	>=250 & <300	64	17 566	228,1	160
	>=300 & <350	51	16 650	236,6	163
	>=350 & <400	33	12 265	241,8	162
	>=400 & <450	18	7 569	214,4	153
	>=450 & <500	13	6 099	234,6	154
	>=500 & <550	5	2 641	283,4	165
	>=550 & <600	5	2 911	263,5	162
	>= 600	7	5 196	240,4	158
Total bassin		309	93 186	230,3	159
Total général		739	285 852	304,6	172



1.2.7 - Effectifs et résultats par ECEL

ECEL	Nb troupeaux	Effectifs brebis en lactation	Production laitière <i>l</i>	Durée de traite <i>j</i>
CDEO	309	93 186	230,3	159
Confédération Générale de Roquefort	188	86 188	351,9	178
EDE 48	7	3 871	331,2	169
EDE 81	27	12 446	364,9	183
SUAÉ CORSE DU SUD	18	2 838	153,8	173
SUAÉ HAUTE-CORSE	33	12 120	142,1	191
UNOTEC 12	157	75 203	363,0	177
Total général	739	285 852	304,6	172



1.2.8 - Effectifs et résultats par ECEL et département

ECEL	Département	Nb troupeaux	Effectifs brebis en lactation	Production laitière <i>l</i>	Durée de traite <i>j</i>
CDEO	Pyrénées Atlantiques	308	93 100	230,4	159
	Hautes Pyrénées	1	86	174,3	157
Total ECEL		309	93 186	230,3	159
Confédération Générale de Roquefort	Aude	1	445	327,4	184
	Aveyron	136	63 939	351,0	178
	Hérault	3	1 752	328,1	191
	Lozère	9	3 066	362,6	180
	Tarn	38	16 396	358,1	175
	Tarn & Garonne	1	590	305,6	169
Total ECEL		188	86 188	351,9	178
EDE 48	Lozère	7	3 871	331,2	169
Total ECEL		7	3 871	331,2	169
EDE 81	Tarn	27	12 446	364,9	183
Total ECEL		27	12 446	364,9	183
SUAE CORSE DU SUD	Corse du Sud	18	2 838	153,8	173
Total ECEL		18	2 838	153,8	173
SUAE HAUTE-CORSE	Haute Corse	33	12 120	142,1	191
Total ECEL		33	12 120	142,1	191
UNOTEC 12	Aveyron	152	73 603	363,7	177
	Hérault	5	1 600	331,8	166
Total ECEL		157	75 203	363,0	177
Total général		739	285 852	304,6	172



1.2.9 - Effectifs et résultats par Organisme de contrôle de performances

Organisme de contrôle de performances	Nb troupeaux	Effectifs brebis en lactation	Production laitière <i>l</i>	Durée de traite <i>j</i>
CDEO	309	93 186	230,3	159
OS Lacaune	379	177 708	357,1	177
SUAE CORSE DU SUD	18	2 838	153,8	173
SUAE HAUTE-CORSE	33	12 120	142,1	191
Total général	739	285 852	304,6	172

1.2.10 - Effectifs et résultats par Organisme de contrôle de performances et département

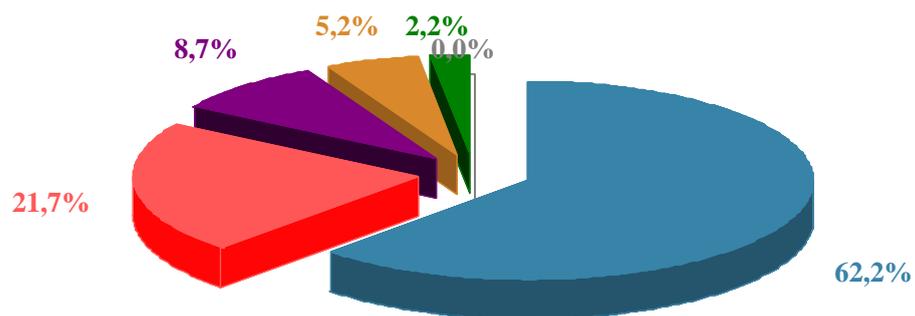
Organisme de contrôle de performances	Département	Nb troupeaux	Effectifs brebis en lactation	Production laitière <i>l</i>	Durée de traite <i>j</i>
CDEO	Pyrénées Atlantiques	308	93 100	230,4	159
	Hautes Pyrénées	1	86	174,3	157
<i>Total OCP</i>		<i>309</i>	<i>93 186</i>	<i>230,3</i>	<i>159</i>
OS Lacaune	Aude	1	445	327,4	184
	Aveyron	288	137 542	357,8	177
	Hérault	8	3 352	329,9	179
	Lozère	16	6 937	345,1	174
	Tarn	65	28 842	361,0	178
	Tarn & Garonne	1	590	305,6	169
<i>Total OCP</i>		<i>379</i>	<i>177 708</i>	<i>357,1</i>	<i>177</i>
SUAE CORSE DU SUD	Corse du Sud	18	2 838	153,8	173
<i>Total OCP</i>		<i>18</i>	<i>2 838</i>	<i>153,8</i>	<i>173</i>
SUAE HAUTE-CORSE	Haute Corse	33	12 120	142,1	191
<i>Total OCP</i>		<i>33</i>	<i>12 120</i>	<i>142,1</i>	<i>191</i>
Total général		739	285 852	304,6	172



II - RESULTATS PAR RACE

2.1 - Résultats toutes lactations

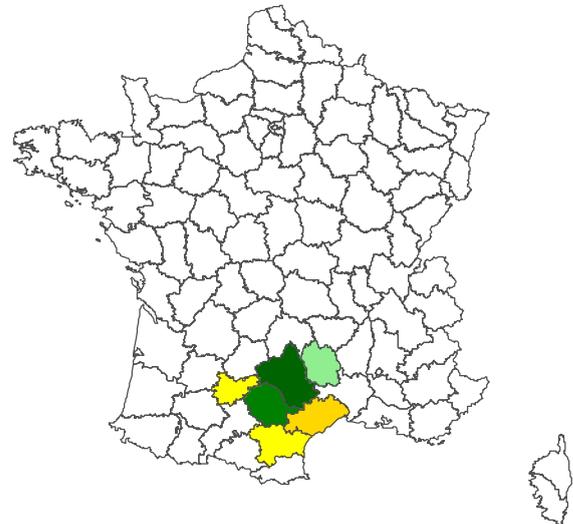
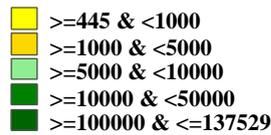
Race	Nb troupeaux	Nombre résultats	Production laitière <i>l</i>	Ecart type production <i>l</i>	Durée de traite <i>j</i>	Ecart type Durée de traite <i>j</i>
Lacaune	379	177 695	357,1	108,3	177	40
Manech Tête Rousse	221	62 151	243,7	92,7	164	47
Basco-Béarnaise	106	24 745	210,6	79,7	147	49
Corse	51	14 958	144,4	66,4	187	57
Manech Tête Noire	59	6 232	176,0	74,6	152	46
Autres races traites	40	71	147,3	119,6	111	57



2.2 - Race LACAUNE

(code race : 010)

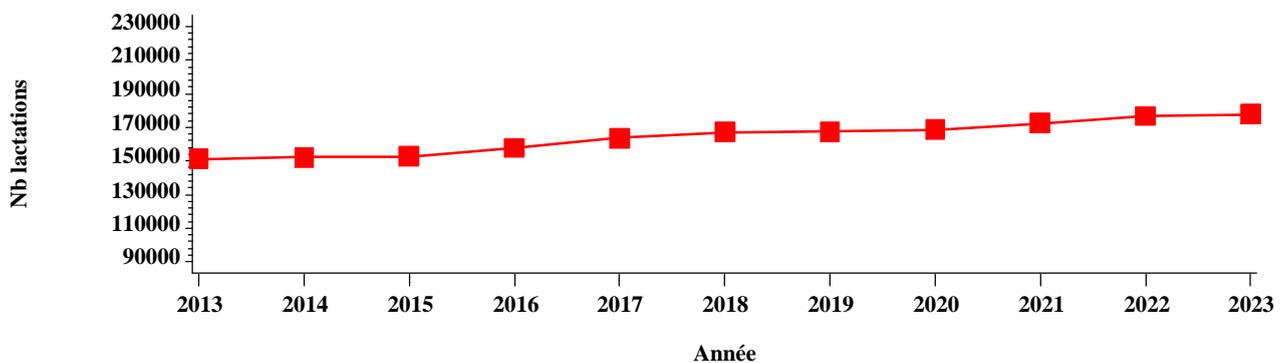
Répartition géographique de la race selon le nombre de résultats



Résultats par rang de lactation

Rang de lactation	Nombre résultats	Production laitière <i>l</i>	Ecart type production laitière <i>l</i>	Durée de traite <i>j</i>	Ecart type durée de traite <i>j</i>
1ère lactation	48 800	306,2	96,9	164,1	40
2ème lactation	39 328	379,1	104,4	183,0	39
3ème lactation	30 864	394,1	103,9	185,8	37
4ème lactation	23 296	386,1	103,9	184,3	37
5ème lactation	16 130	371,6	103,7	182,0	38
6ème lactation	10 481	351,6	104,4	178,2	40
7ème lactation et plus	8 486	314,2	106,2	169,8	45
Inconnu	310	301,3	110,2	165,6	45
Total général	177 695	357,1	108,3	177,4	40

Evolution du nombre de lactations de la race



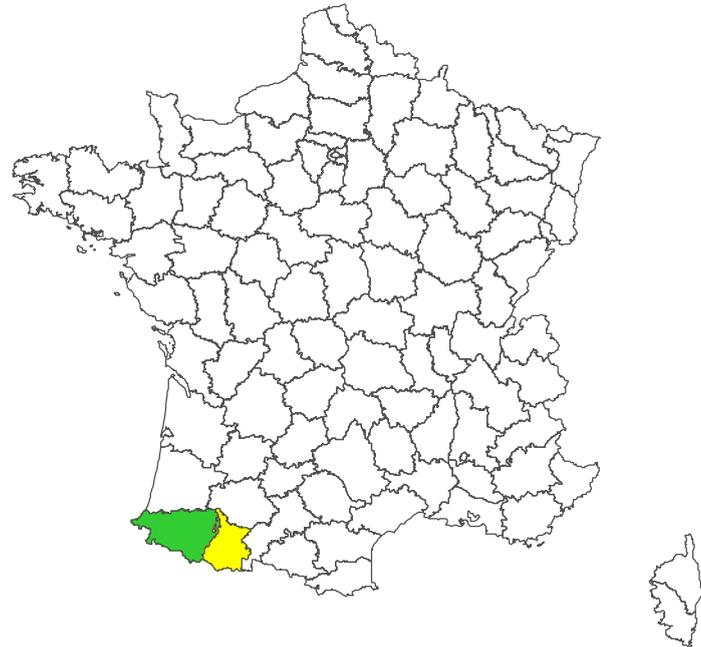
2.3 - Race BASCO BEARNAISE

(code race : 030)

Répartition géographique de la race selon le nombre de résultats



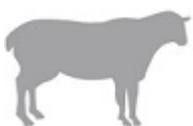
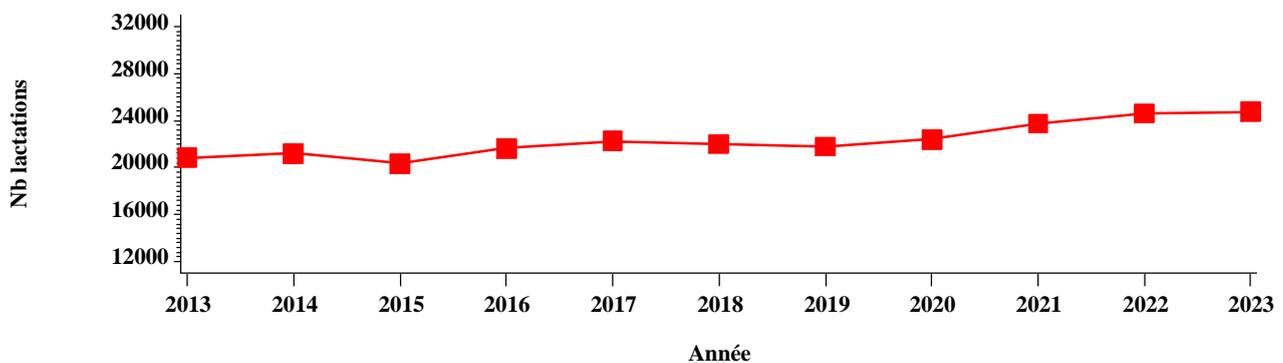
86
24659



Résultats par rang de lactation

Rang de lactation	Nombre résultats	Production laitière <i>l</i>	Ecart type production laitière <i>l</i>	Durée de traite <i>j</i>	Ecart type durée de traite <i>j</i>
1ère lactation	5 675	166,2	67,7	118,9	47
2ème lactation	5 026	213,3	72,9	143,9	47
3ème lactation	4 170	234,2	75,7	158,8	44
4ème lactation	3 369	238,8	77,6	164,2	42
5ème lactation	2 436	231,8	80,8	162,3	43
6ème lactation	1 757	218,9	80,7	159,2	45
7ème lactation et plus	1 598	200,9	80,3	151,9	46
Inconnu	714	202,7	82,8	154,5	49
Total général	24 745	210,6	79,7	147,2	49

Evolution du nombre de lactations de la race



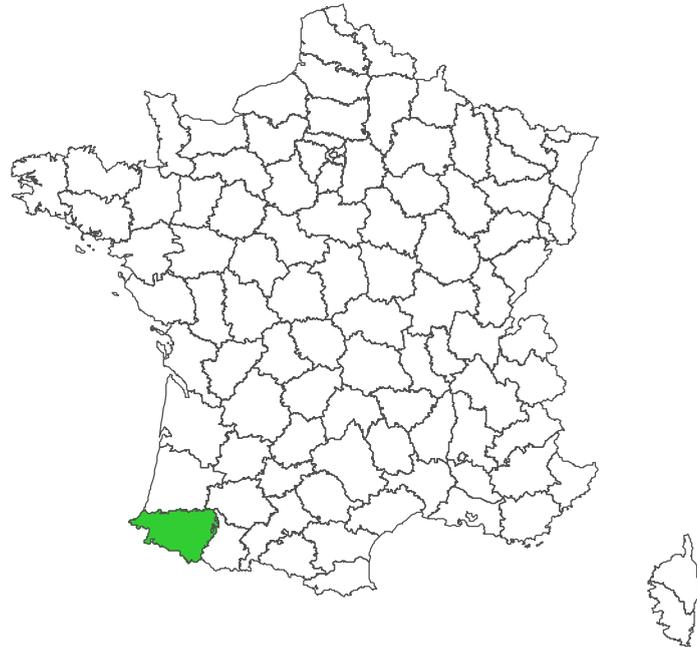
2.4 - Race MANECH TETE NOIRE

(code race : 052)

Répartition géographique de la race selon le nombre de résultats



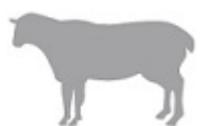
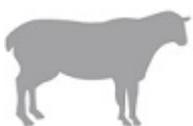
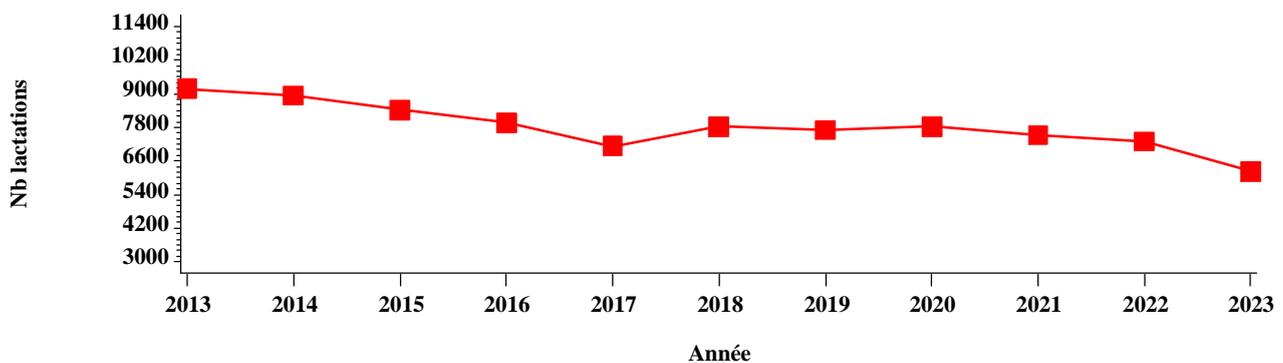
■ 6232



Résultats par rang de lactation

Rang de lactation	Nombre résultats	Production laitière <i>l</i>	Ecart type production laitière <i>l</i>	Durée de traite <i>j</i>	Ecart type durée de traite <i>j</i>
1ère lactation	1 396	163,2	69,8	150,4	50
2ème lactation	1 353	182,9	73,2	153,7	44
3ème lactation	1 086	196,7	75,7	157,8	43
4ème lactation	920	189,5	77,2	155,3	45
5ème lactation	585	175,1	72,7	151,9	43
6ème lactation	415	158,4	71,3	144,7	44
7ème lactation et plus	341	134,5	63,9	139,8	46
Inconnu	136	142,6	64,0	138,1	39
Total général	6 232	176,0	74,6	152,0	46

Evolution du nombre de lactations de la race



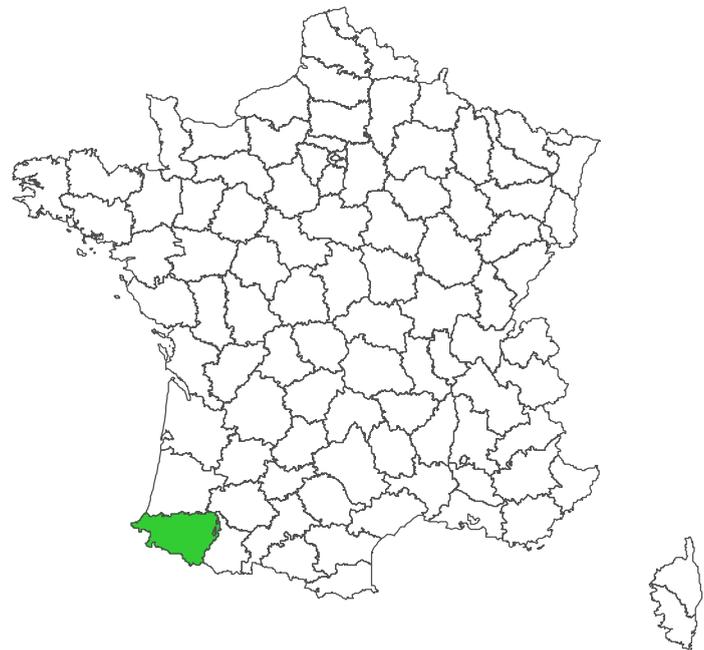
2.5 - Race MANECH TETE ROUSSE

(code race : 053)

Répartition géographique de la race selon le nombre de résultats



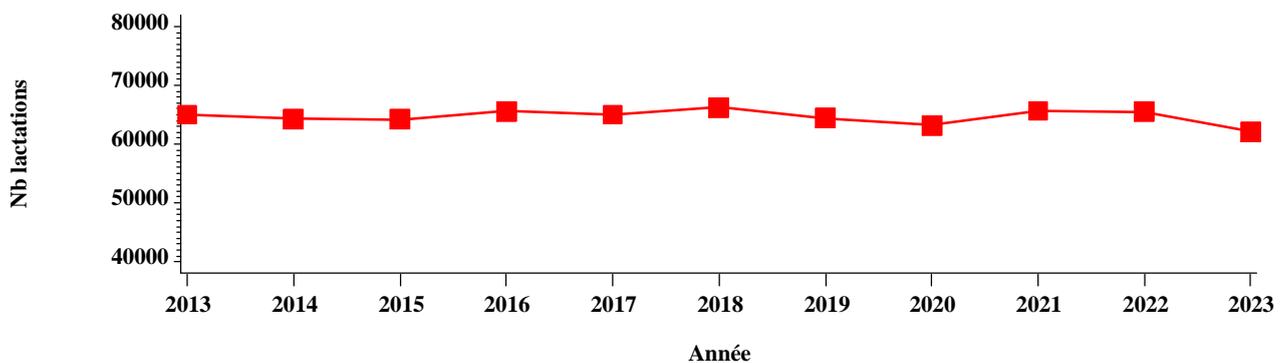
■ 62151



Résultats par rang de lactation

Rang de lactation	Nombre résultats	Production laitière <i>l</i>	Ecart type production laitière <i>l</i>	Durée de traite <i>j</i>	Ecart type durée de traite <i>j</i>
1ère lactation	15 427	229,4	89,8	162,0	47
2ème lactation	13 599	253,1	90,4	164,3	49
3ème lactation	11 020	264,8	92,0	169,1	46
4ème lactation	8 268	257,5	92,4	168,9	45
5ème lactation	5 710	243,3	93,0	165,3	47
6ème lactation	3 738	225,0	92,3	159,7	49
7ème lactation et plus	3 582	201,9	87,9	151,5	50
Inconnu	807	204,2	85,2	153,0	47
Total général	62 151	243,7	92,7	164,1	47

Evolution du nombre de lactations de la race



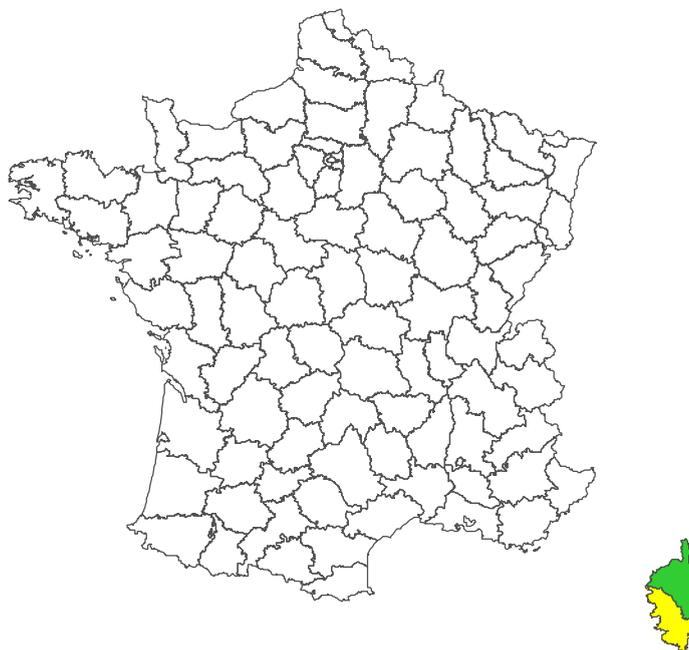
2.6 - Race CORSE

(code race : 046)

Répartition géographique de la race selon le nombre de résultats



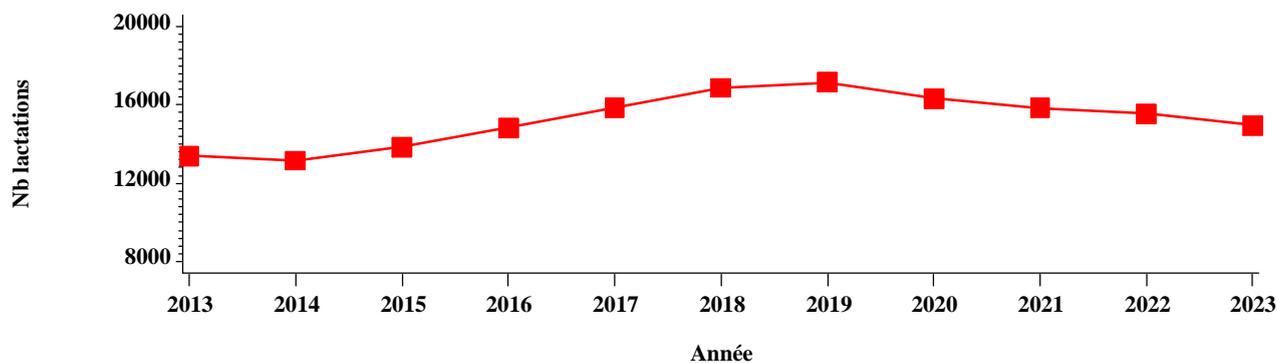
2838
12120



Résultats par rang de lactation

Rang de lactation	Nombre résultats	Production laitière <i>l</i>	Ecart type production laitière <i>l</i>	Durée de traite <i>j</i>	Ecart type durée de traite <i>j</i>
1ère lactation	3 047	103,7	46,1	147,0	51
2ème lactation	2 626	148,4	62,5	184,7	58
3ème lactation	2 277	168,0	65,0	201,1	52
4ème lactation	1 780	173,0	65,6	208,2	48
5ème lactation	1 389	167,2	69,4	206,3	48
6ème lactation	1 147	158,6	68,8	205,0	52
7ème lactation et plus	1 828	138,6	63,5	196,1	54
Inconnu	864	110,9	56,5	186,4	53
Total général	14 958	144,4	66,4	187,4	57

Evolution du nombre de lactations de la race



Collection
Résultats

Edité par :
l'Institut de l'Élevage

149 rue de Bercy
75595 Paris Cedex 12
www.idele.fr
Mai 2024

Dépôt légal :
2e trimestre 2024
© Tous droits réservés
à l'Institut de l'Élevage
Réf. 0024 201 023
ISSN 1773-4738



Résultats de Contrôle Laitier

Espèce Ovine

France 2023

OVINS : 739 exploitations ont fourni des résultats de lactations en 2023, soit 15 de moins que l'année précédente. En 2023, le nombre total de brebis présentes à la mise-bas s'élève à 339 610, soit une légère baisse de 1 371 (-0,4%), principalement lié à la baisse du nombre de cheptels suivis. Dans le même temps le nombre de brebis avec calcul de lactation baisse également pour atteindre 285 852, soit une baisse de 4 069 (-1,4%) qui annule presque complètement l'augmentation des effectifs (+1,6%) observée l'année précédente en contrôle laitier officiel (CLO). L'effectif moyen par exploitation s'établit désormais à 460 brebis par élevage (+8 brebis par rapport à l'année précédente). En 2023, au plan national, la production laitière moyenne augmente pour atteindre 304,6 litres (+6,8 litres) pour une durée de 172 jours de traite, identique à celle de l'année précédente. Cette augmentation au plan national cache une variation plus contrastée au niveau des races. En effet, en 2023, la race Lacaune voit sa production moyenne augmenter de 11 litres par lactation tandis que la production diminue pour toutes les autres races : Manech Tête Rousse -0,9 litre, Basco Béarnaise -11,7 litres, Corse -8,9 litres et Manech Tête Noire -7,2 litres. Ces différences proviennent, dans le contexte d'une année difficile pour la production fourragère, de politiques d'achat et de compensation variables entre bassins de production. Au côté du contrôle laitier officiel de type AC existe un contrôle laitier simplifié (CLS) qui n'est pas répertorié ici. Il concerne les éleveurs utilisateurs (alors que le contrôle laitier officiel est réservé aux seuls éleveurs sélectionneurs). En 2023, 1 110 exploitations ont été suivies en CLS, pour un total de 517 158 brebis présentes à la mise-bas.

Contact :gilles.thomas@idele.fr

Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Mai 2024

Réf. 0024 201 023

ISSN 1773-4738

www.idele.fr